



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E185575

VALABLE JUSQU'AU 19/04/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/07/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 885342949

Siret : 885 342 949 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5039521

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010734779304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010734779304

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/02/2024

Raison sociale : LESTURGEON GAETAN

Sigle : LESTURGEON GAETAN

4 ZA DU PATEUREUX
ROUTE DE MONCONTOUR
PLOUGUENAST

22150 PLOUGUENAST-LANGAST

Téléphone : 02 96 28 77 27

Portable : 06 70 52 09 17

Fax :

Site Internet :

E-mail : gaetan.lesturgeon@orange.fr

Responsabilité légale :

LESTURGEON GAETAN GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/04/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	14/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/04/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/03/2022
o Ventilation mécanique	17/03/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.